



MILITANT DU GOÛT

Cérémonie des lauréats gardois du Concours général agricole 2023

Le Conseil départemental du Gard a reçu le vendredi 30 juin à l'Hôtel Edouard Mouret les agriculteurs, producteur et éleveurs gardois lauréats au dernier Concours général agricole de Paris

Publié le 30/06/2023 -- Temps de lecture: 10 minutes



Le Conseil départemental du Gard a participé à l'édition 2023 du Salon international de l'agriculture (SIA) dans le but de renforcer son attractivité, et de faire découvrir les richesses, les savoir-faire et la gastronomie exceptionnelle de notre territoire.

Le 30 juin 2023 à l'Hôtel Edouard Mouret, dans la continuité du Salon, les lauréats gardois au Concours général agricole de Paris 2023 ont été honorés, pour la qualité de leur travail, et leur investissement professionnel, qui contribuent à faire rayonner l'image du Gard au-delà de nos frontières.

Lors de cette cérémonie, Françoise LAURENT-PERRIGOT, Présidente du Conseil départemental du Gard et Cathy CHAULET Vice-présidente, déléguée à l'Agriculture et la qualité alimentaire ont remis aux lauréats présents la médaille du Conseil départemental du Gard.

En 2023, 104 professionnels gardois se sont distingués au Concours général agricole :

- **91 dans la catégorie « vins »**
- **12 dans la catégorie « produits » dont 1 Prix d'excellence**
- **1 dans la catégorie « animaux »**
- **232 médailles ont été ramenées dans notre département :**
- **Or 104 médailles**
- **Argent 97 médailles**
- **Bronze 31 médailles**

Retrouvez le palmarès complet du Concours général agricole sur palmares.concours-general-agricole.fr

A travers la démarche « Le Gard, Militant du Goût », sa politique en faveur de l'accès de tous à une alimentation de qualité et sa participation au Salon international de l'agriculture de Paris, le Conseil départemental s'engage, pour la promotion des différents terroirs gardois.

La valorisation des lauréats du Concours général agricole s'inscrit donc dans la lignée des objectifs de la politique alimentaire départementale : encourager les producteurs impliqués dans l'excellence, soutenir le développement de leurs filières de production, et, plus généralement, promouvoir auprès des consommateurs une alimentation de qualité issue de l'agriculture et de l'élevage gardois.

Le Gard possède de très nombreux produits d'excellence, appréciés et reconnus. Merci aux ambassadeurs du territoire : producteurs, agriculteurs, éleveurs, qui s'emploient à les sublimer au quotidien.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76